

Noisy-Le-Grand

ZAC DES BAS-HEURTS

Lieu : Noisy-le-Grand (92)
 Programme : Aménagement des espaces publics
 du futur quartier

Superficie : 8 ha
 Calendrier : 2013-2018 - 2020 en cours
 Maîtrise d'ouvrage : SOCAREN

Équipe de projet : DEVILLERS (mandataire) /
 HYL/ OGI / ATM / VIZEA / COSIL
 Mission : Maîtrise d'œuvre gestion durable
 des eaux pluviales - Dossiers Loi sur l'Eau et
 demande de subvention



Plan Masse ©HYL

ATM a dans un premier temps participé à l'étude de faisabilité pour l'élaboration du projet urbain intégrant une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert et intégrée aux aménagements paysagers de l'opération. L'étude de la faisabilité hydraulique et de l'intégration urbaine des ouvrages (hauteurs d'eau, superposition des usages...) a été mise en avant.

Aujourd'hui nous poursuivons le projet de maîtrise d'œuvre pour la gestion durable des eaux pluviales.

Le projet urbain se développe autour d'un parc central Nord-Sud en continuité du grand parc issu de la ZAC Maille Horizon Nord.

Le parc est une promenade pédagogique à travers les vergers, les équipements sportifs et la placette.

Les principes retenus pour la gestion des eaux pluviales visent :

- **L'infiltration et/ou l'évapotranspiration des pluies courantes**, jusque la pluie de 8mm, qui correspond à 80% de la pluviométrie annuelle.
- **Le stockage-restitution des pluies fortes, jusque la pluie décennale, à un débit de fuite de 1L/s/ha.**

Compte tenu de la mauvaise perméabilité des sols en place et des contraintes géologiques du site, il a été décidé de ne pas considérer l'infiltration comme seul moyen de vidange.

Ainsi, pour les pluies plus importantes (supérieures à 8 mm), la gestion se fera par stockage avant rejet à débit régulé à 1L/s/ha.

Chaque lot privatif assurera le stockage de ses eaux pluviales à la parcelle. Les projets devront prévoir les systèmes de rétention pour la pluie d'occurrence décennale avec un rejet limité au réseau posé par l'aménageur à 1L/s/ha.

Le principe de gestion des eaux pluviales est de **valoriser l'eau comme une ressource**, et de ne pas la considérer comme une contrainte. Ainsi, l'objectif est de rendre le cheminement et le stockage de l'eau visibles, lisibles, dans un objectif de pédagogie pour les usagers. L'eau deviendra également une ressource pour la faune et la flore.

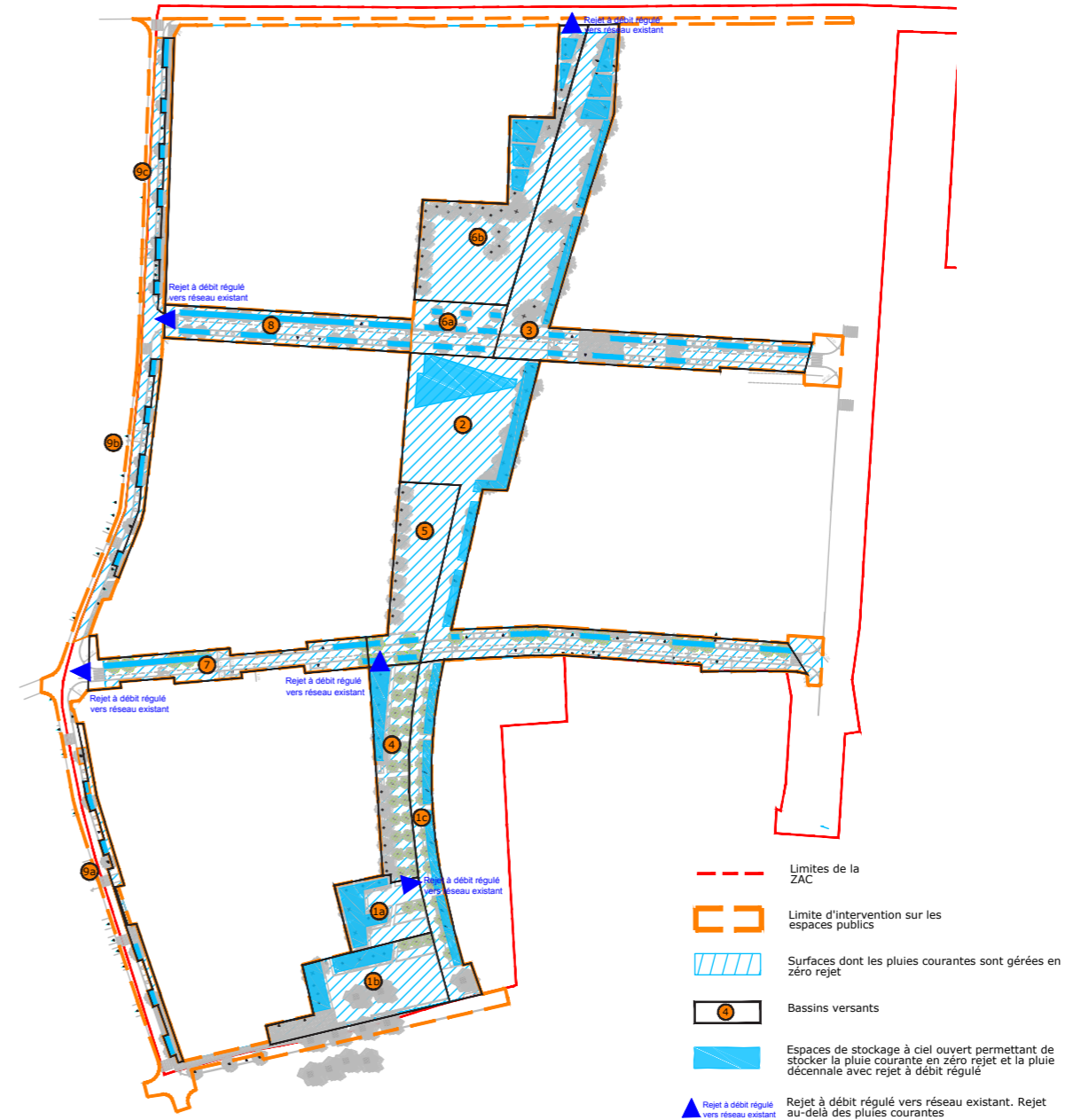
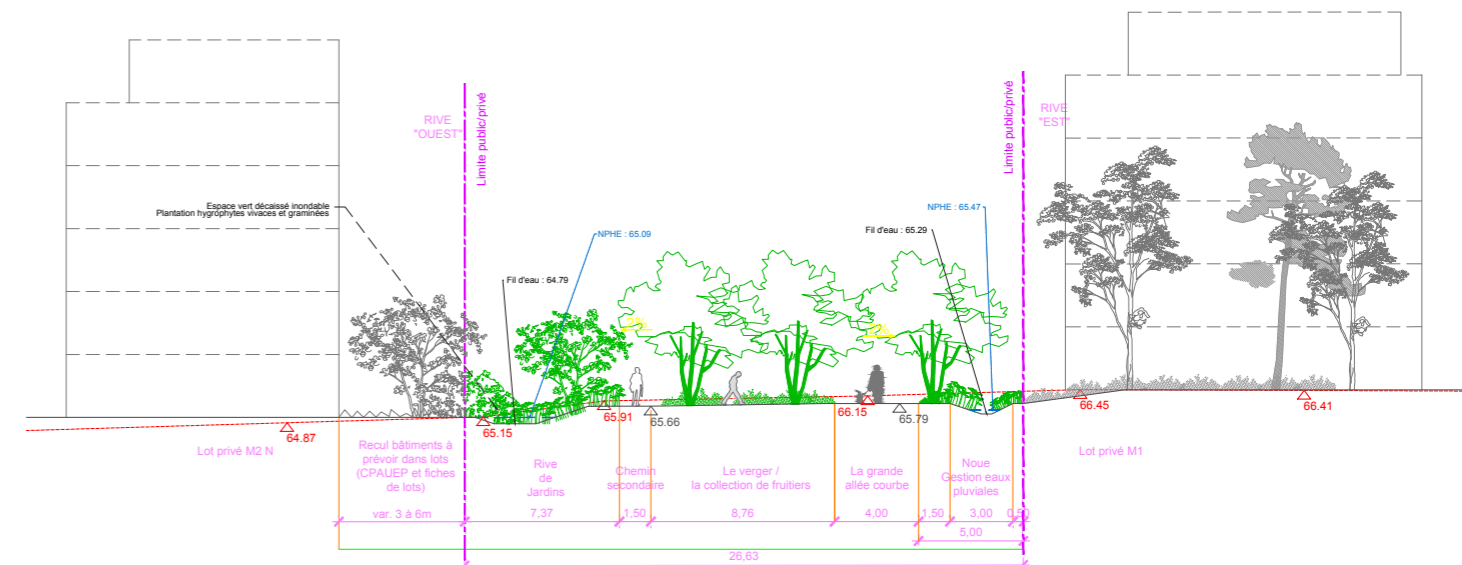


Schéma de gestion des EP ©ATM



Coupe sur Parc ©ATM